

## Navette L'va :

### LE NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE À PARTIR DU 25 AVRIL



À partir du 25 avril 2022, et en complément des lignes régulières du réseau L'va, le nouveau service de Transport à la Demande, appelé désormais « **Navette L'va** », propose des trajets (allers simples ou allers-retours), définis selon 4 zones géographiques distinctes, entre les communes et des **établissements de santé**, des **zones d'activités**, des **commerces** et des **gares**.

Le périmètre de la Navette L'va est réparti en 4 zones distinctes :

- La zone RIVE DROITE GIER
- La zone RIVE DROITE RHONE
- La zone RIVE GAUCHE NORD
- La zone RIVE GAUCHE SUD



## COMMENT ÇA MARCHE ?

### 1 – Déclenchement de course

Il est impératif de réserver les trajets de Navette L'va. La réservation peut se faire :

- Sur [www.lvabus.com](http://www.lvabus.com), rubrique Navette L'va (à partir du 25 avril)
- Par email : [lvasurdemande@ratpdev.com](mailto:lvasurdemande@ratpdev.com)
- Par téléphone au **0810 414 909** (0.05€ TTC/min + prix de l'appel), lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

La réservation se fait au plus tard la veille du déplacement avant 17h00 (le vendredi pour le lundi suivant) et au maximum un mois à l'avance.

*Les scolaires n'ont pas accès au service pour les trajets réalisés dans le cadre de leurs trajets domicile-établissement scolaire. Ils peuvent cependant l'utiliser pour leurs loisirs le mercredi après-midi, samedi ou pendant les vacances scolaires.*

### 2 – Mode opératoire

Pour les trajets au départ de sa commune, le client choisit uniquement l'heure à laquelle il souhaite arriver à une destination accessible depuis la zone Rive Droite Rhône (liste en page suivante), par exemple, à 10h36 à la clinique Trénel. L'outil de réservation, ou l'agent au téléphone, lui communique alors le nom de l'arrêt le plus proche de son point de départ et l'heure de prise en charge. Le client se présente à l'arrêt indiqué 5 minutes avant l'heure de passage de la Navette L'va.

Pour les trajets au départ d'un établissement de santé, d'une zone d'activités, d'une zone de commerces ou d'une gare, le client sélectionne un horaire dans la grille (par exemple 17 h45 au départ de la Gare de Vienne). L'outil de réservation, ou l'agent au téléphone, lui communique alors l'heure à laquelle il arrivera à l'arrêt le plus proche de sa destination.

Le client recevra un mail de confirmation dès la commande enregistrée lui rappelant les principales caractéristiques du voyage. S'il réserve par téléphone et ne possède ni téléphone portable ni internet, la confirmation lui est donnée oralement.

### 3 - Optimisation

Afin d'optimiser le nombre de passagers à bord de la navette, L'va s'autorise à changer un horaire dans un créneau de + ou - 10 minutes. Cela se traduira soit par une contre-proposition faite au client au moment de la réservation, soit par le renvoi d'un mail pour un client ayant déjà réservé et reçu une première confirmation. La personne n'ayant pas de mail sera rappelée par téléphone. Dans tous les cas de figure, le client doit approuver le changement.

## COMBIEN ÇA COÛTE ?

Un trajet en Navette L'va coûte le prix d'un ticket de bus, soit 1,20 €. L'achat du ticket peut se faire à bord du minibus ou par sms, en envoyant « MOBI » au 93700.

Les personnes titulaires d'une **tarification sociale** peuvent utiliser la navette sur présentation de leur abonnement.

*Note : Le service de Transport à la Demande pour les Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) s'appelle désormais Navette L'va PMR mais reste inchangé, avec un transport de porte à porte à n'importe quel horaire de la plage de fonctionnement du service, soit du lundi au samedi de 9h à 18h. Les conditions d'accès sont également inchangées avec la nécessité pour l'utilisateur d'obtenir une carte d'ayant-droit après instruction de son dossier.*

**TUPIN-ET-SEMONS**

Zone Rive Droite Rhône

**Points d'arrêts de la Navette L'va sur la commune (montée et descente) :**

Route de Lyon (RD 386) à hauteur des n° 3 et 22

**Horaires de la Navette L'va**

Pour aller et revenir des établissements de santé, des zones d'activités, des commerces/marchés et des gares accessibles depuis les communes de la zone Rive Droite Rhône.

Les horaires indiqués ci-dessous sont les mêmes pour la descente et la montée.

**Établissements de santé – Du lundi au samedi**


<b>Clinique Trénel</b> (Sainte Colombe)	8h35	10h36	12h06	13h36	15h06	18h
<b>Hôpital de Condrieu</b>	9h10	11h10	13h10	15h40	17h	

**Zones d'activités – Du lundi au vendredi**


<b>ZI Loire-sur-Rhône/Saint-Romain-en-Gal</b>	7h32	9h02	13h	17h28	18h28
---	------	------	-----	-------	-------

**Commerces et Marchés – Du lundi au samedi (sauf marchés)**


<b>Centre-ville de Vienne</b> (Jeu de Paume)	10h45	13h45	14h45	16h	
<b>Centre-ville de Vienne</b> (Gare)	7h15	8h45	13h15	17h45	18h45
<b>Marché de Vienne</b> (le samedi)	7h15	8h45	9h30	12h	13h15
<b>Marché de Condrieu</b> (le vendredi)	9h	11h15			

**Gares - Du lundi au samedi**


<b>Gare de Vienne</b>	7h15	8h45	13h15	17h45	18h45
-----------------------	------	------	-------	-------	-------